

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and water before reuse. **KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.**

All handlers must wear long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves when handling this product. Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

FIRST AID: If in eyes, flush with water for 15 minutes. **If on skin,** wash with soap and water. **If swallowed,** give patient one or two glasses of water and **INDUCE VOMITING** by touching back of throat with a finger or blunt object; repeat until vomit fluid is clear. Do not give anything by mouth to an unconscious person. For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or poison control centre. If a pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Vitamin K₁ in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds.

DIRECTIONS FOR USE: Use bait to control the Norway rat (*Rattus norvegicus*), Roof rat (*Rattus rattus*), and House mouse (*Mus musculus*) indoors and against the outside walls of dwellings, farm buildings, food service establishments (non-food areas), granary bins (empty), processing plants (feed, food, in non-food areas) and storage areas (non-food). **Food Processing, Food Manufacturing, Food Storage and Food Service Areas:** For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed area where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed. For areas where feed or food is processed, served, or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove or cover all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents before reuse of the plant (processing areas include storage and service).

USE LIMITATIONS: Bait MUST either be placed in tamper-resistant bait stations or in locations not accessible to children, pets or livestock. **DO NOT** place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food.

To ensure safe use of this product, tamper-resistant bait stations must have the following characteristics:

- * constructed of high-strength material (e.g., metal or injection moulded plastic) and resistant to destruction by children and nontarget animals;
- * entrance designed so that children and nontarget animals cannot reach the bait;
- * internal structure that prevents bait from being shaken loose;
- * access panel that fastens securely and locks (e.g. metal screw or padlock);
- * capable of being securely fastened to a surface (e.g. nailed down); and
- * clearly labeled: "WARNING POISON".

SELECTION OF TREATMENT AREAS: Determine areas where rats and/or mice will most likely find and consume the bait. Generally, these areas are along walls, by gnawed openings, in or beside burrows, in corners and concealed places, between floors and walls, or in locations where rodents or their signs have been observed. Maintain a steady supply of fresh bait. Remove any spoiled or contaminated bait promptly.

APPLICATION DIRECTIONS

Place DITRAC Super-Size Blox in locations frequented by the rodents, such as tunnels, feeding areas and runways.

RATS: Use one bait block (454 grams) per placement. Space placement at appropriate intervals 5-10 metres (15 to 30 feet) apart. In sewer applications, use wire to secure block above the high water mark. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for at least 10 days or until signs of rat activity cease.

MICE: For mice, place one block (454 grams) per tamper-resistant bait station around the perimeter of buildings (food plants, food warehouses, feed mills and farm). Space stations at intervals determined by signs of activity, and place them in secluded areas if possible. In some situations placement of bait stations along fences at the limits of the property can help to reduce mice activity around the buildings. In farm buildings, the Block can be secured on walls and beams using nails.

RATS/MICE: Replace contaminated or spoiled bait immediately. Collect and dispose of unconsumed bait and dead exposed animals according to DISPOSAL paragraph. To prevent reinfestation, eliminate food, water, and harborage as much as possible. If reinfestation does occur, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed.

DISPOSAL: Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and the cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the Manufacturer.

RODENT DISPOSAL: Dispose of dead rodents in garbage or by burying.

STORAGE: Store in cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

DITRAC SUPER-SIZE BLOX

**KILLS RATS AND MICE
TUE RATS ET SOURIS**

**MOLD RESISTANT • MOISTURE RESISTANT
RÉSISTE À L'HUMIDITÉ ET AUX MOISSURES**

REGISTRATION NUMBER:
N° D'HOMOLOGATION:

23558

PEST CONTROL PRODUCTS ACT
LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

GUARANTEE/GARANTIE:

Diphacinone.....0.005%

Warning, contains the allergens wheat and soy.

Avertissement, contient les allergènes blé et soja.

Contains malathion at 0.009% and calcium propionate at 0.378% as preservatives.

Contient du malathion à raison de 0,009% et du propionate de calcium à raison de 0,378%, à titre d'agents de conservation.

READ THE LABEL BEFORE USING

(see back panel for additional precautionary statements)

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

(pour détails supplémentaires sur la sécurité, voir verso)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control programs.

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

NET CONTENTS: 20 x 454g (9.1 lb.)

CONTENU NET: 20 x 454g (9.1 lb.)

Manufactured by:

Fabriqué par:



Bell Laboratories, Inc.

3699 Kinsman Blvd., Madison, WI 53704 USA

Tel. 608-241-0202

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou léthal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants résistants aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures, ainsi que des gants résistants aux produits chimiques. Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfler des vêtements propres.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes. **En cas de contact avec la peau,** laver à l'eau et au savon. **En cas d'ingestion,** faire boire un ou deux verres d'eau et **PROVOQUER LE VOMISSEMENT** en touchant le fond de la gorge avec les doigts ou un objet arrondi; faire vomir jusqu'à ce que le liquide vomit soit clair. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: La vitamine K₁, sous forme d'injections intramusculaire ou sous-cutanée ou administrée par la bouche, est suggérée comme traitement curatif pour un empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas est mesurée en établissant les temps de prothrombine prolongés (T.P.) afin de déterminer la thérapie appropriée. On devra effectuer des traitements répétés si les temps de prothrombine l'exigent.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Ne pas laisser ce produit se répandre dans les lacs, les rivières ou les étangs.

MODE D'EMPLOI: Utiliser l'appât pour contrôler le rat surmulot (*Rattus norvegicus*), le rat noir (*Rattus rattus*), et la souris commune (*Mus musculus*) à l'intérieur et le long des murs extérieurs des habitations, bâtiments agricoles, services alimentaires (sauf à proximité des denrées alimentaires), silos à grains vides, usines de transformation (alimentaires destinées à la consommation humaine ou animale, et non-alimentaires) et les aires d'entreposage (sauf celles où il y a des denrées alimentaires). **Aires de restauration et installations de fabrication, de transformation et d'entreposage des aliments :** Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire : Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinées à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale : Usage réservé uniquement aux installations de transformation de produits et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration).

RESTRICTIONS D'UTILISATION: L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contenir des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments. Pour une utilisation sécuritaire du produit, le point d'appât protégé doit présenter les caractéristiques suivantes :

- il doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (p. ex. métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants et les animaux non ciblés ne puissent le détruire;
- l'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés soient incapables d'atteindre l'appât;
- la structure interne doit faire en sorte que l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué;
- le panneau d'accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé (p. ex. au moyen d'une vis ou d'un cadenas);
- l'ensemble du dispositif doit pouvoir être fixé de façon sécuritaire (p. ex. en le clouant en place);
- il doit porter la mention « DANGER POISON ».

SÉLECTION DES ENDROITS À TRAITER: Déterminer les endroits que les rats et/ou souris fréquentent le plus souvent afin qu'ils trouvent et consomment l'appât. Généralement, ces endroits sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans ou près des terriers, dans les coins ou les endroits retirés, entre les planchers et les souris ou dans les endroits où les rongeurs furent observés. Enlever toute autre nourriture lorsque c'est possible afin de limiter la compétition avec l'appât.

MODE D'APPLICATION:

Placer le DITRAC Super-Size Blox dans les endroits où les rongeurs circulent et se nourrissent, tels les tunnels et les sentiers.

RATS: Utiliser un seul bloc (454 grammes) d'appât par emplacement. Les emplacements devraient idéalement être espacés de 5 à 10 mètres (15 à 30 pieds). Lors de l'utilisation dans les regards sanitaires (égouts), suspendre le bloc juste au-dessus du niveau d'eau maximal à l'aide d'un fil d'acier. Maintenir un approvisionnement ininterrompu en appât frais pendant une période de 10 jours ou jusqu'à ce que cessent les signes d'activité des rats.

SOURIS: Pour les souris, placer un bloc (454 grammes) d'appât par boîte d'appât inviolable le long des fondations des bâtiments (usines alimentaires, entrepôts alimentaires, provenderies et fermes). Espacez les boîtes selon les signes d'activité observés et placez-les dans des endroits retirés lorsque possible. Dans certains cas, le fait de mettre des boîtes d'appât inviolables le long des clôtures et, aux limites de la propriété réduira la circulation des rongeurs autour des bâtisses. Dans les bâtiments de ferme, le BLOX peut être fixé sur les murs et les poutres avec des clous.

RATS/SOURIS: Remplacer immédiatement les appâts contaminés ou altérés. Ramasser et disposer des appâts entamés et des rongeurs morts tel que décrit au paragraphe ÉLIMINATION. Pour prévenir une réinfestation, éliminer la nourriture, l'eau et les abris autant que possible. S'il y a une réinfestation, répéter le traitement. Dans les endroits où il y a présence d'une source continue d'infestation, établir des stations d'appâts en permanence et réapprovisionner au besoin.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Suivre les directives provinciales concernant le nettoyage du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à une utilisation ultérieure. Se débarrasser du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des restes de produits ou sur le nettoyage des déversements accidentels, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

ÉLIMINATION DES RONGEURS: Jeter les rongeurs morts avec les ordures ou les enterrer.

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.